



Aux alentours de Martangy



Fontaine de Chauprix



Stèle du Commandant Roland Champenier



Croix Sainte-Solange

Conseils pratiques

Balisateur officiel de la Fédération française de Randonnée pédestre



Type de sentier



Continuité du sentier



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse, mais fragiles, ainsi que des cultures, des élevages, des exploitations forestières et parfois des propriétés privées qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Aussi, à vous d'être des invités discrets :

- en ramassant les restes de votre pique-nique et autres déchets ;
- en tenant votre chien en laisse ;
- en ne faisant pas de feu ;
- en restant sur le sentier balisé.

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février en forêt et en plaine. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (prévoir des tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés connus des chasseurs.

D'autres balades sont aménagées par la Communauté de communes Amognes-Coeur-du-Nivernais. Vous pouvez télécharger les fiches de randonnée et les tracés GPX sur notre site internet www.cc-amognescoeurdunivernais.fr ou sur le site internet de l'Office de tourisme Coeur-de-Nièvre www.tourismecoeurdunievre.com.

Numéros utiles

Secours : appelez le 18 ou le 112

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...), contactez-nous au 03 86 58 46 22

NOLAY

AU COEUR DU NIVERNAIS

RANDO



18 - La boucle Nolaysienne

PARCOURS MOYEN

n°18 - La boucle Nolaysienne

- D** Départ : place du bourg
- P** Le long de la D 148 - Route de Prémery
- 🕒** 11 km - 3h - 282 m de dénivelé cumulé positif
- 🟡** Balisage jaune dans les deux sens
- ➡** Sens de la randonnée décrit dans ce topoguide
- 🟡** Raccourci

- D** Au départ de la randonnée, suivez la D 107 en direction de Lurcy-le-Bourg. Après environ 1 km, prenez le chemin sur la droite.
 - 1** A Parèle, engagez-vous sur le sentier de droite qui monte dans la forêt. Environ 1 km plus loin, descendez sur la droite jusqu'au hameau de Chauprix.
 - 2** A la fontaine de Chauprix, poursuivez à gauche sur la route de Martangy.
 - 3** Après 1.4 km, vous atteignez Martangy. Au premier croisement, tournez à droite, puis au prochain croisement, continuez tout droit jusqu'à traverser un petit ruisseau.
 - 4** Juste après ce passage, au croisement, un raccourci s'offre à vous sur votre droite (il reste alors environ 2 km jusqu'à l'arrivée). Sinon, continuez tout droit, et montez la côte jusqu'au château de Prunevaux.
 - 5** Après le château, tournez à gauche puis à droite, et descendez jusqu'à la D 148. Traversez-la en direction des Soucis, puis environ 600 mètres plus loin, prenez à droite dans le virage pour entrer dans la forêt.
 - 6** Poursuivez tout droit sur environ 2,4 km pour revenir au point de départ. Sur cette portion il est possible que vous deviez contourner des zones humides en quittant brièvement le sentier pour passer dans le sous-bois.
- 🔍** A environ 2,5 km, découvrez le hameau d'Arriault, qui hébergea un maquis auteur de plusieurs initiatives contre l'Occupant durant la seconde guerre mondiale. Une stèle rappelle la tragédie qui se déroula le 5 juillet 1944, lors de laquelle le maquis et des civils furent massacrés.

Données issues du SCAN 25° et du SCAN 100° © IGN - Autorisation de reproduction n° 5024-013. Copie et reproduction interdites. Conception graphique : CCACN - Crédits photos : M. Auger, Juillet 2023.

